
PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 05 AVRIL 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE CINQ AVRIL, A VINGT HEURES, le Conseil Municipal, légalement convoqué le trente et un mars deux mille vingt trois, conformément aux articles L.2121-7, L.2121-10 et L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, en séance extraordinaire, sous la présidence de Monsieur Eric JUBERT, Maire

ETAIENT PRESENTS

MM, LAMY, BORDES, FRICHOT, LHOSTE, GOUSSARD, NORMAND, Adjoint
MM, MOUTET, HUBERT-DIGER, JEANNE, FRICHOT, GOURGUECHON, HESLOUIN, COCHELIN, DIETRICH, DURAND, DUFER, PETIT, GILLET, MARTIN POISSON, RABAULT

ABSENTS REPRESENTES

Monsieur Jean-Philippe GIRAUD qui donne pouvoir à Monsieur Pascal LHOSTE
Monsieur Joël BILLARD qui donne pouvoir à Monsieur Jean-Michel LAMY
Monsieur Jean-Christophe DOUSSET qui donne pouvoir à Madame Dominique FRICHOT
Madame Christine CHERDEL qui donne pouvoir à Madame Danielle BORDES
Monsieur Stéphane GOUIN qui donne pouvoir à Monsieur Eric JUBERT
Monsieur Mathieu DE PIBRAC qui donne pouvoir à Monsieur Jean-Pierre HUBERT-DIGER

ABSENTS

Madame Agnès GUERIN

PARTICIPENT A LA REUNION

Madame Sophie TOUDY-CLEMENT, Directrice Générale des services

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures 00 et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Jeanne-Marie FRICHOT est nommée Secrétaire de séance, fonction qu'elle accepte.

oooooooooooooooooooo

1/ ADMINISTRATION GENERALE

➤ COMMISSIONS MUNICIPALES – DESIGNATION DES MEMBRES

Rapporteur : Monsieur Eric JUBERT

DEL N°2023/057

Conformément à l'article L 2121-22 du CGCT, le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Le maire est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

- Il est proposé de créer vingt-trois commissions municipales chargées d'examiner les projets de délibérations qui seront soumis au conseil :

- Finances – Budget
- Développement Economique – Artisanat – Marché
- Patrimoine
- Attribution des Marchés

- Culture Artisanat d'Art
- Urbanisme
- Bourg Centre – Ephémère
- Travaux
- Sport
- Fêtes et Cérémonies
- Communication
- Economie d'Énergie
- Espaces verts : Fleurissement – Serres
- Espaces verts : Environnement
- Solidarité / Logement
- Scolaire / Systèmes Information Communication
- Commission Attractivités Loisirs : Bateaux
- Attractivités Loisirs : Espace Muséal – Espace Game
- Attractivités Loisirs : Graffes – Bonneval en Lumières
- Risques majeurs / Vannages
- Sécurité
- Chemins communaux
- Fossés d'enceinte / éclairage des lavoirs

Le nombre d'élus siégeant au sein de chaque commission est variable en fonction des candidatures d'élus sur les diverses thématiques, avec un maximum de 10 membres.

Après appel à candidatures, considérant la présence d'une seule liste pour chacune des commissions, et en conformité avec les dispositions du code, notamment de l'article L2121-21 du CGCT.

Le Conseil Municipal, après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, désigne au sein des commissions suivantes :

- 1 - Commission Finances – Budget :

- Messieurs Billard, Hubert-Diger, Lamy, Dousset, De Pibrac, Giraud, Gouin
- Mme Goussard

- 2 - Commission Développement Economique – Artisanat – Marché :

- Messieurs Lamy, Gouin, Heslouin
- Mesdames Bordes, Normand, Goussard

- 3 - Commission Patrimoine :

- Mesdames Bordes, Cherdel, De Dietrich, Dufer, Durand
- Messieurs Hubert-Diger, Gourguechon, Moutet, Gillet

- 4 - Commission Attribution des Marchés :

Titulaires :

- Messieurs Jubert, Lamy, Billard, Hubert-Diger, Gourguechon
- Madame Normand

Suppléants :

- Messieurs Giraud, Heslouin
- Mesdames Bordes, Frichot JM, Martin

- 5 - Commission Culture Artisanat d'Art :

- Mesdames Bordes, Goussard, Durand, Petit, Cherdel, De Dietrich,
- Messieurs Heslouin, Moutet, Lamy

- 6 - Commission Urbanisme :

- Mesdames Normand, Goussard, Durand, Guerin,
- Messieurs Hubert-Diger, Lamy, Gourguechon, Gouin, De Pibrac

- **7 - Commission Bourg Centre - Ephémère :**
 - Messieurs Jubert, Lamy, Hubert-Diger, Lhoste, Moutet
 - Mesdames Normand, Goussard, Durand,

- **8 - Commission Travaux :**
 - Messieurs Lamy, Heslouin, Cochelin, Lhoste, Hubert-Diger, Jeanne
 - Mesdames Normand, Goussard,

- 9 - Commission Sport :**
 - Messieurs Lhoste, Cochelin, Gillet, Moutet, Lamy
 - Mesdames Dufer, Goussard, Bordes, Petit, Rabault

- **10 - Commission Fêtes et Cérémonies :**
 - Mesdames Bordes, Goussard, Normand, Guérin
 - Messieurs Moutet, Gourguechon, Heslouin, Lhoste,

- **11 - Commission Communication :**
 - Messieurs Lamy, Giraud, Gourguechon, Lhoste,
 - Mesdames Frichot D., Normand, Bordes, Cherdel

- **12- Commission Economie d'Energie :**
 - Messieurs Lamy, Heslouin, Jeanne
 - Mesdames Poisson, Frichot D., Petit

- **13 - Commission Espaces Verts – Fleurissement - Serres :**
 - Mesdames Frichot D., Martin, Petit, Poisson, De Dietrich, Durand
 - Messieurs Cochelin, Lamy, Gillet, Giraud

- **14 - Commission Espaces Verts – Environnement :**
 - Messieurs Lamy, Cochelin, Gillet, Giraud
 - Mesdames Frichot D., Martin, Petit, Poisson, De Dietrich, Durand

- **15 - Commission Solidarité / Logement :**
 - Mesdames Frichot D., Durand, Dufer, Goussard, Frichot JM., Rabault
 - Messieurs Heslouin, Jeanne, Giraud

- **16 - Commission Scolaire / Systèmes Information-Communication :**
 - Messieurs Giraud, Lamy
 - Mesdames Guerin, Goussard, Bordes, Normand

- **17 - Commission Attractivité Loisirs - Bateaux :**
 - Mesdames Goussard, De Dietrich, Durand, Dufer, Martin
 - Messieurs Moutet, Gourguechon, Gillet

- **18 - Commission Attractivité Loisirs – Espace Muséal – Espace Game :**
 - Messieurs Lamy, Moutet, Gourguechon, Gillet
 - Mesdames Normand, De Dietrich, Durand, Dufer, Cherdel, Goussard

- **19 - Commission Attractivité Loisirs – Graffes – Bonneval en Lumières :**
 - Mesdames Normand, De Dietrich, Cherdel, Goussard
 - Messieurs Lamy, Heslouin, Gouin, Moutet, Hubert-Diger, Gillet

- **20 - Commission Risques Majeurs / Vannages :**
 - Messieurs Jeanne, Gourguechon, Lamy, Heslouin, Gillet
 - Mesdames Normand, Frichot D., Bordes

- **21 - Commission Sécurité :**
 - Messieurs Gourguechon, Lamy, Heslouin, Jeanne, Lhoste
 - Mesdames Martin, Frichot D.

- **22 - Commission Chemins Communaux :**
 - Messieurs Lamy, Cochelin, Gourguechon, Lhoste, Jeanne
 - Mesdames Durand, Normand, Dufer

- **23 - Commission Fossés d'Enceinte / Eclairage des lavoirs :**
 - Mesdames Goussard, De Dietrich, Normand, Frichot D.
 - Monsieur Moutet

➤ **CONSTITUTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

Rapporteur : Monsieur Eric JUBERT

DEL N°2023/058

Considérant qu'il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Une seule liste de candidats pour l'ensemble des postes à pourvoir ayant été présentée suite à l'appel de candidature, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste, et il en est donné lecture par le maire qui précise qu'il en est président de droit.

Le Conseil Municipal, après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, désigne au sein de la Commission d'Appel d'Offres :

Sont candidats au poste de titulaire :

Monsieur Guy MOUTET
Monsieur Patrick JEANNE
Monsieur Pascal LHOSTE
Monsieur Christian COCHELIN
Madame Sylvie GOUSSARD

Sont candidats au poste de suppléant :

Madame Aurélie POISSON
Madame Brigitte DUFER
Madame Dominique FRICHOT
Monsieur Fabien GILLET
Monsieur Stéphane GOUIN

➤ **DESIGNATION DES DELEGUES AU SEIN DES ASSOCIATIONS ET ORGANISMES EXTERIEURS**

Rapporteur : Monsieur Eric JUBERT

DEL N°2023/059

Le Conseil, conformément à l'article 5211.7 du Code Général des Collectivités Territoriales procède à l'élection des membres choisis dans son sein pour la représentation aux organismes para-communaux et aux associations.

Fondation Albert Sidoisne :

Patrick GOURGUECHON, Danielle BORDES, Guy MOUTET

Centre Hospitalier Henri Ey :

Alain HESLOUIN

Collège Albert Sidoisne :

Jean-Philippe GIRAUD

C.N.A.S. (Comité National d'Actions Sociales) :
1 élu : Dominique FRICHOT

Hôpital de Châteaudun :
Dominique FRICHOT

Home des Prés :
Dominique FRICHOT

Comité de jumelage Allendorf :
Titulaire : Guy MOUTET
Suppléant : Marie-Christine NORMAND

La Godillose :
Christine CHERDEL

Fondation Chevallier Debeausse :
Jean-Michel LAMY

Pays Dunois :
2 titulaires : Jean-Pierre HUBERT-DIGER, Danielle BORDES
1 suppléant : Claire DURAND, Marie-Christine NORMAND

Territoire d'Énergie :
Eric JUBERT, Jean-Michel LAMY

SICTOM :
Titulaires : Alain HESLOUIN, Eric JUBERT
Suppléants : Patrick GOURGUECHON, Brigitte DUFER

APPROLYS Centr'Achats :
Titulaire : Jean-Michel LAMY
Suppléant : Patrick JEANNE

Instance Militaire :
Guy MOUTET

BA 179 :
Guy MOUTET

Conseil Jeunes :
Danielle BORDES, Marie-Christine NORMAND

Conseil de Vie sociale (EHPAD) :
Dominique FRICHOT

Comité d'œuvres Sociales :
Sylvie GOUSSARD, Danielle BORDES, Marie-Christine NORMAND, Patrick JEANNE

C'Chartres Tourisme :
Eric JUBERT

➤ **FIXATION DU NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**

Rapporteur : Monsieur Eric JUBERT
DEL N°2023/060

Le maire expose au conseil municipal qu'en application de l'article R 123-7 du code de l'action sociale et des familles, le nombre des membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale (CCAS) est fixé par le conseil municipal.

Le Conseil Municipal, après avoir décidé à l'unanimité,

- DECIDE de fixer à 8 le nombre des membres du conseil d'administration

➤ **ELECTION DES MEMBRES ISSUS DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS**

Rapporteur : monsieur Eric JUBERT
DEL N°2023/061

En application des articles R 123-7 et suivants du code de l'action sociale et des familles, le maire expose que la moitié des membres du conseil d'administration du CCAS sont élus par le conseil municipal au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel.

Le maire rappelle qu'il est président de droit du CCAS et qu'il ne peut être élu sur une liste.

Après avoir entendu cet exposé, le conseil municipal procède à l'élection de ses représentants au conseil d'administration.

La liste de candidats suivante a été présentée par des conseillers municipaux :

- 1- Dominique FRICHOT
- 2- Brigitte DUFER
- 3- Sylvie GOUSSARD
- 4- Jeanne-Marie FRICHOT
- 5- Alain HESLOUIN
- 6- Stéphanie MARTIN
- 7- Jean-Philippe GIRAUD
- 8- Katia RABAULT

Le dépouillement du vote, qui s'est déroulé au scrutin secret, a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 28

À déduire (*bulletins blancs*) : 0

Nombre de suffrages exprimés : 28

Ont été proclamés membres du conseil d'administration :

Liste Eric JUBERT : Mesdames FRICHOT D., DUFER, GOUSSARD, FRICHOT JM. , MARTIN, RABAULT et Messieurs HESLOUIN, GIRAUD

oooooooooooooooooooo

Après signature des différents documents, Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 20 heures 30.

Vu par nous, Monsieur Eric JUBERT, Maire de Bonneval et Madame Jeanne-Marie FRICHOT, Conseillère municipale déléguée, pour être publié sous forme électronique de manière permanente et gratuite sur le site internet de la commune et un exemplaire papier est mis à la disposition du public conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le secrétaire de séance,
Jeanne-Marie FRICHOT
Conseillère municipale



Le Maire,
Eric JUBERT

